

Karray GmbH et PFS Allemagne s'engagent à respecter les règles de qualité et de contrôle pour le recrutement et le placement équitables du personnel soignant à l'étranger, conformément aux principes de vérifiabilité, au caractère libre du processus de placement pour le personnel soignant, à la limitation du risque économique pour le personnel soignant, à la transparence des structures, des prestations et des coûts, à la durabilité et à la participation ainsi qu'à la Responsabilité.

En particulier, nous répondons aux exigences suivantes :

- **Rédaction** : Nous veillons à ce que tous les accords et documents importants soient consignés par écrit. Les professionnels du personnel infirmier de l'étranger bénéficient ainsi d'une clarté et d'une sécurité juridique concernant leur emploi et leurs droits en Allemagne.
- **Gratuité** : Nos services dans le processus de placement sont gratuits pour le personnel soignant. De cette façon, nous évitons les charges financières pour les travailleurs qualifiés et leur offrons un accès sans obstacle à notre soutien.
- **Limiter le risque économique pour le personnel soignant** : nous protégeons les professionnels du personnel soignant contre les risques économiques en garantissant des conditions de travail transparentes, une rémunération équitable et des garanties juridiques. Cela leur permet d'effectuer leur travail sans incertitudes financières.
- **Transparence en ce qui concerne les structures, les prestations et les coûts** : Nous fournissons aux professionnels des soins infirmiers des informations complètes et transparentes sur toutes les étapes du processus de placement, les structures de leur futur lieu de travail et tous les coûts et prestations pertinents. Cela crée de la confiance et facilite leur orientation dans le nouvel environnement.
- **Durabilité et participation** : nous encourageons l'intégration durable des professionnels des soins infirmiers et les soutenons dans leur intégration à long terme dans le système de soins allemand. Ce faisant, nous misons sur la participation et impliquons activement les professionnels des soins infirmiers dans les processus de prise de décision afin de tenir compte de leurs besoins et de leurs souhaits.
- **Responsabilité globale tout au long de la chaîne de services** : Nous assumons la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de services – du premier contact au processus de placement et à l'intégration sur le lieu de travail. De cette façon, nous garantissons une prise en charge et un soutien continu aux professionnels du secteur des soins infirmiers sur le chemin de l'Allemagne et dans leur vie professionnelle quotidienne.

De plus, nous nous engageons à respecter les valeurs suivantes :

- **Libre choix** : les aides familiaux étrangers recrutés doivent être en mesure de décider, sur la base d'informations complètes fournies par l'entrepreneur, s'ils

souhaitent personnellement effectuer une migration de main-d'œuvre dans le secteur des soins en Allemagne.

- **Label de qualité 912** : Nous pouvons démontrer une politique d'entreprise claire qui est compatible avec le contenu et les objectifs du label de qualité 912 ou la suivre dans l'énoncé de mission de l'entreprise. Pour mettre en œuvre ces mesures dans le cadre de la fourniture de services, des mesures pertinentes et concrètes sont prises par le contractant dans le cadre d'un engagement volontaire.
- **Processus de recrutement et de placement** : Nous veillons à ce que les professionnels des soins infirmiers reçoivent à tout moment des informations actualisées et pertinentes sur leur processus personnel pendant le processus de recrutement et de placement.
- **Code de bonnes pratiques de l'OMS pour le recrutement international du personnel de santé** : Nous nous engageons à nous conformer au Code de bonnes pratiques de l'OMS pour le recrutement international du personnel de santé et à respecter les réglementations en vigueur.
- **Normes en matière de droits de l'homme** : Nous nous engageons à respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme, en particulier celles de l'OIT, ainsi que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- **CSR Risk Check** : Nous suivons strictement les exigences du CSR Risk Check (<https://wirtschaft-entwicklung.de/wirtschaft-menschenrechte/csr-risiko-check>), qui s'applique en particulier aux domaines de la prévention de la corruption, du respect des droits de l'homme et de l'éthique, ainsi que de la liberté d'association et de réunion dans les pays d'origine. Nous nous sentons obligés de signaler immédiatement les violations de ces points.